



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4201810 - Vallée de la Doller

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR4201810	1.3 Appellation du site Vallée de la Doller
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 31/01/2004	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Alsace	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.alsace.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 28/02/2003



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/03/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018564346

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 7,22528°

Latitude : 47,74111°

2.2 Superficie totale

1155 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
42	Alsace

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
68	Haut-Rhin	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
68011	ASPACH-LE-BAS
68012	ASPACH-LE-HAUT
68059	BURNHAUPT-LE-BAS
68115	GUEWENHEIM
68129	HEIMSBRUNN
68195	LUTTERBACH
68218	MORSCHWILLER-LE-BAS
68267	REININGUE
68302	SCHWEIGHOUSE-THANN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continente (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 <i>Lacs eutroques naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		23,1 (2 %)			C	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		11,55 (1 %)			D			
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		11,55 (1 %)			C	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitairiens et des étages montagnard à alpin</i>		23,1 (2 %)			C	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		231 (20 %)			B	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	69,3 (6 %)			B	C	B	B
91F0 <i>Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)</i>		46,2 (4 %)			B	C	B	C
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		46,2 (4 %)			B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
I	1060	Lycaena dispar	p			i	R		C	B	C	B
F	1096	Lampetra planeri	r			i	R		C	B	C	B
F	1163	Cottus gobio	p			i	C		C	B	C	B
A	1166	Triturus cristatus	p			i	R		C	B	C	B
A	1193	Bombina variegata	p			i	R		C	B	C	B
M	1337	Castor fiber	p	70	70	i	P		B	B	A	B
P	1428	Marsilea quadrifolia	p			i	R		B	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	
A		Triturus alpestris			i	P						X



A		Triturus helveticus			i	P						X
A		Triturus vulgaris			i	P						X
A		Alytes obstetricans			i	V	X		X		X	
A		Bufo bufo			i	C			X		X	
A		Bufo calamita			i	V	X		X		X	
A		Hyla arborea			i	C	X		X		X	
A		Rana dalmatina			i	C	X		X		X	
A		Rana ridibunda			i	C		X				X
B		Podiceps grisegena			i	R			X		X	
B		Podiceps nigricollis			i	R			X		X	
B		Podiceps ruficollis			i	C						X
B		Ardea cinerea			i	C			X		X	
B		Buteo buteo			i	C			X		X	
B		Falco tinnunculus			i	C			X		X	
B		Falco subbuteo			i	R			X		X	
B		Tadorna tadorna			i	R			X		X	
B		Bucephala clangula			i	R			X		X	
B		Mergus albellus			i	C						X
B		Mergus merganser			i	R			X		X	
B		Accipiter nisus			i	C			X		X	
B		Calidris ferruginea			i	R			X		X	
B		Calidris alpina			i	R			X		X	
B		Pluvialis squatarola			i	R			X		X	



B		Calidris alba			i	C			X		X	
B		Calidris minuta			i	R			X		X	
B		Calidris temminckii			i	R			X		X	
B		Jynx torquilla			i	C			X		X	
B		Motacilla cinerea			i	C			X		X	
B		Lanius excubitor			i	R			X		X	
B		Cinclus cinclus			i	C			X		X	
F		Thymallus thymallus			i	C		X	X		X	
M		Neomys fodiens			i	P			X		X	
M		Muscardinus avellanarius			i	P			X		X	
P		Butomus umbellatus			i	V						X
P		Gagea lutea			i	R						X
R		Lacerta vivipara			i	C						X
R		Natrix natrix			i	C			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»); A : liste rouge nationale; B : espèce endémique; C : conventions internationales; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	5 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	13 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	3 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	18 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	28 %
N16 : Forêts caducifoliées	25 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %

Autres caractéristiques du site

La Doller prend sa source au lieu-dit Fennematt (alt. 800 m, commune de Dolleren), dans la vallée de Masevaux, vallée la plus méridionale des Vosges. Elle se jette dans l'Ill à la hauteur de Mulhouse. Le climat est subocéanique, très pluvieux. La proposition de site comporte une portion de quelques dizaines de km de la rivière à son débouché en plaine. Elle contient le lit mineur et majeur, à savoir, la rivière, ses berges, les forêts alluviales, l'espace agricole attenant (champs et prairies) ainsi qu'un vaste bassin de retenue d'eau à Michelbach.

La rivière charrie des alluvions plutôt acides (granites et grauwackes), grossières, de sables et de galets. Il s'agit d'une rivière à fond mobile, régulièrement remodelé par les crues. Elle adopte un régime torrentiel lors de la fonte des neiges.

Vulnérabilité : Proche de l'agglomération mulhousienne, le site de la Doller est soumis à une forte pression foncière ; de nombreux aménagements ont été réalisés depuis les années 1970 : autoroute A36, remembrement, urbanisation... Le lit majeur, axe de passage privilégié, est l'enjeu régulier de choix d'aménagement. Le site est de plus particulièrement vulnérable à toute forme de pollution des eaux puisque la retenue de Michelbach, incluse dans le site, alimente près de 300.000 personnes en eau potable.

4.2 Qualité et importance

La Doller est une rivière à fond mobile à haut degré de naturalité : annexes, bras morts, ripisylves, forêts alluviales constituent des habitats attractifs pour de nombreuses espèces animales et végétales. Depuis 1970, la vallée de la Doller accueille une population importante de Castor d'Europe. Situé géographiquement dans le couloir de la plaine rhénane, le plan d'eau de Michelbach est une voie de passage majeur pour les oiseaux migrateurs.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	D01.02	Routes, autoroutes		O



H	K03.01	Compétition (faune)		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
L	A08	Fertilisation		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		B
L	E02.01	Usine		O
L	F02.03	Pêche de loisirs		O
L	F03.01	Chasse		B
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
M	E01.01	Urbanisation continue		O
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	G02.08	Camping, caravanes		O
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		O

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	B	Sylviculture et opérations forestières		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine communal	%
Domaine départemental	%
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

Cabinet DENNY CONSULTANT, (1994). - Contribution à l'inventaire et à la localisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire en Alsace en application de la Directive Habitats CEE du 21 mai 1992 - DIREN Alsace

Conservatoire des Sites Alsaciens, (1983). - Demande de classement en Réserve Naturelle Volontaire Agréée du Barrage de Michelbach (Haut-Rhin) - Syndicat Mixte du Barrage de Michelbach

A.E.R.U., (1996). - Inventaire des zones humides du Haut-Rhin - Vol. V, Conseil Général du Haut-Rhin, Agence de l'Eau Rhin-Meuse

SANNE R. et F., ?. - Avifaune aquatique du plan d'eau de Michelbach



DASKE D., ?. - Pour une découverte naturaliste riche autour du plan d'eau de Michelbach

OBERTI D., LEMAIRE E., (1999). - La Doller, monographie explicative de bordereaux standards.- CAE, DIREN Alsace, 39p. + 2 cartes.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	2 %
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	1 %
37	Réserve naturelle volontaire	10 %
21	Forêt domaniale	7 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
13	Réserve départementale de Schweighouse		2%
15	Réserve du Biberbach		1%
37	Réserve Naturelle Volontaire de Michelbach	+	10%
21	Forêts communales de Guewenheim, Burnhaupt		7%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Liste des codes désignations non reportés dans le nouveau FSD :

Code Désignation : FR33 ; Couverture : 1

En plus du lit majeur inondable de la Doller, entre Burnhaupt-le Haut et Lutterbach, et de la retenue de Michelbach, le site inclut une pelouse sèche à orchidées localisée sur un coteau sud surplombant la vallée.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : - DIREN Alsace, 8 rue Adolphe Seyboth 67080 Strasbourg
 cedex - Syndicat Mixte du Barrage de Michelbach -



Conservatoire des Sites Alsaciens - Ecomusée 68190
Ungersheim

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

6.3 Mesures de conservation

- Barrage de Michelbach : propositions de gestion émanant du Conservatoire des Sites Alsaciens et s'articulant autour de trois points :

1) suivi de l'évolution biologique, ornithologique mais aussi botanique du plan d'eau (au grès des fluctuations du niveau d'eau) et de ses abords ;

2) propositions d'aménagement et de gestion propres à maintenir et à développer les capacités d'accueil du site pour la faune et la flore : végétalisation des abords, équipements ornithologiques (perchoirs à Balbuzard, Milan...), transformation de la presqu'île des Hêtres en île, installation de deux radeaux ancrés en plein eau pour la nidification ;

3) accueil et canalisation du public, actions de sensibilisation à la connaissance et à la protection du patrimoine naturel.

- Réserve de Biberbach et de Schweighouse :

Le Conservatoire des Sites Alsaciens gère les deux réserves et axe ses actions autour de la gestion piscicole et l'aménagement du lit majeur.

1) Gestion piscicole : elle consiste à limiter l'extension des brochets dans la Doller, améliorer les frayères existantes et procéder à des alevinages de Truite fario. Ces interventions sont ponctuelles.

2) Aménagement du lit majeur : Le C.S.A. procède à l'enlèvement annuel des déchets amenés par les crues de la Doller et par le public, assure la fauche des jeunes pousses de la Renouée du Japon (espèce allochtone), la fauche tardive des prairies et l'entretien des haies (taille ou recépage).

Par ailleurs, un suivi de la dynamique de la rivière est assuré annuellement (suivi de la qualité des eaux et des populations d'espèces remarquables inféodées).